D'UN LOCAL A USAGE DE GARAGE
situé au 3ème niveau de l'immeuble **(lot 21)**
et **D'UN LOCAL A USAGE D'ENTREPOT**
situé au 2ème niveau de l'immeuble **(lot 41)**
d'une superficie totale loi Carrez de **1.142,97 m2**
sis dans un ensemble immobilier sis 5, 7, 9 bd Raphaël,
13013 MARSEILLE – Quartier Malpassé,
figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE - lieudit 5 Impasse Raphaël,
881 section K n° 225, pour une contenance de 00 ha 6 a 99 ca.

MISE A PRIX : 85 000 EUROS
(Quatre-vingt-cinq mille euros)

Visite le mercredi 23 décembre 2026 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 6 JANVIER 2027 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un

Un local à usage de garage situé au 3ème niveau de l'immeuble,
Avec les 1015/10 000° indivis des parties com-